

Objet : Conseil de département DETS (en visioconférence)

Date : 06 janvier 2022

Rédacteur(s) : Sonia Castrale-Bela

Présents : C.M Alves, C. Bergerot, V. Bertile, C. Boinot, E. Burgaud, M. Chanut, L. Guerlain, R. Hubert, F. Julienne, B. Lavaud-Legendre, N. Llestá-Ferran, I. Monteils, G. Santoro, M. Tissier, K. Van Den Bergh.

Représentés :

Excusés :

Absents :

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte rendu du conseil du 20 octobre 2021
- 2- Budget prévisionnel d'animation 2022, et orientations scientifiques
- 3- Questions diverses.

Monsieur Olivier Décima préside la séance.

Début de la séance 09h33.

Monsieur Olivier Décima présente ses vœux aux conseillers, et indique que dans l'attente de nouvelles instructions, la direction du département a pris l'initiative de mettre l'intégralité des conseils en distanciel. De ce fait, le prochain conseil se tiendra via l'application Zoom (28 janvier).

Est abordé le renouvellement de certains membres du conseil :

- Titulaires :
 - BIATSS : Rosemary Hubert (IRDAP) succède à Elodie Chagnaud (ISCJ).
 - EC/ C : Aurélie Bergeaud-Wetterwald (ISCJ) succède à Evelyne Bonis et Guillaume Santoro (COMPTRASEC) succède à Sébastien Tournaud.
- Suppléants :
 - Daniela Perrin (ISCJ) succède à Rosemary Hubert (IRDAP).

Olivier Décima rappelle que dans ce cadre, Sonia Castrale-Bela assistante de direction à la DRV doit être obligatoirement informée des changements, et cela afin de tenir à jour les listes du département (émargement, diffusion...).

1- Approbation du compte rendu du conseil du 20 octobre 2021

Clémence Boinot, Chargée d'animation scientifique demande que soient modifiés les pourcentages indiquant son temps de travail au sein du département et sur le projet IPORA. (25 % DETS et 75% IPORA).

Pas d'opposition

Pas d'abstention

Sous réserve de cette modification, le compte rendu du conseil du 20 octobre 2021 est adopté.

2- Budget prévisionnel d'animation 2022, et orientations scientifiques

Olivier Décima indique que le budget d'animation du département est en légère augmentation (37 000€ en 2021, 40 000€ en 2022).

Il propose la ventilation suivante :

- Les AAP internes annuels et pluriannuels budgétés à hauteur de 20 000€.
- Augmentation du soutien aux AAP jeunes chercheurs (+1500 €) avec la possibilité de financer deux projets.
- L'AAP soutien à publication, comprenant le soutien à traduction, est augmenté, et passe à 5000 €.
- Révision, à la baisse du soutien aux thèses internationales en raison du contexte sanitaire 3500 € (l'enveloppe prévue en 2021 n'a pas été utilisée en totalité).

Autres soutiens évoqués avec une enveloppe de 7000€ :

- 2 actions de médiations scientifiques (une première a eu lieu le 08 décembre dernier à la Cité du Numérique),
- Organisation d'un workshop (1000 €),
- Des ateliers du département (1000 €).

Olivier Décima soumet cela à discussion, et rappelle également qu'il existe un fort degré d'incertitude sur ces opérations compte tenu de la situation sanitaire actuelle.

Est abordée, la question de la réintroduction des Appels à Projets thématiques, comme il a été fait en 2020 afin de mettre en avant des thématiques phares, portées par plusieurs unités du département.

Olivier Décima indique qu'il faudrait insister sur une thématique en assouplissant la note de cadrage. Après consultation du CoDir, la thématique serait arrêtée en conseil.

Proposition est faite aux conseillers de réintroduire un AAP thématique pour cette année (budget 3000 €), sous réserve de faisabilité budgétaire.

Pas d'opposition

Pas d'abstention

Sous réserve d'un budget suffisant, le département s'engage à réintroduire un AAP thématique.

Un point est fait sur les AAP internes du département.
5 projets annuels demandent un financement + 2 projets pluriannuels en cours.
La demande totale au département est de 24 758 €.
Le budget des AAP internes est de 20 000 €.

Olivier Décima rappelle qu'il a été constaté, lors des précédentes campagnes qu'il était fréquent que la contribution du département soit revue à la baisse. Il propose de maintenir le budget en l'état, et de l'adapter en fonction du conseil du 28 janvier, et des décisions qui y seront prises (réduction ou élimination de projets). Il rappelle que le soutien aux projets est le cœur du département (effet structurant sur la communauté). Il souhaiterait que les AAP soient priorités.

Les conseillers n'ayant pas de proposition à apporter aujourd'hui, la question des actions scientifiques sera abordée lors du prochain conseil.

3- Questions diverses

Olivier Décima informe les conseillers que le département a été saisi pour favoriser l'accueil des chercheurs étrangers. Le département propose la création d'un espace d'accueil, utilisable par tous les chercheurs étrangers accueillis dans les unités de recherche. Cette salle serait réaménagée en 2 espaces : un espace de réunion et un espace de travail avec plusieurs postes informatiques.

Afin de palier à la suppression du salon des professeurs, une salle de détente et restauration à est en cours de création en lieu et place de l'ancienne imprimerie. , Les plans sont en cours de réalisation en concertation avec le pôle PPE. (début des travaux prévu au printemps).

Au sujet des animations scientifiques organisées par le département, Olivier Décima indique qu'il est utile de maintenir les ateliers. Cette activité est indispensable aux porteurs, car elle permet de faire naître des projets. Il évoque la difficulté de mobiliser la communauté sur ce type d'activité, et propose que la prochaine session des ateliers, prévue au début de l'été, ait lieu pendant une séance de conseil.

Un point d'information est fait sur les Contrats d'Objectifs, de Moyens et Services (COMS) La fin du process est proche puisque la signature du COMS par le président de l'université et le directeur de département, est prévue le 17 janvier prochain à 14h00.

Les conseillers souhaitent que ce document soit rendu plus lisible en y intégrant un index/glossaire afin de mieux intégrer les abréviations et acronymes très présents dans le document.

Un point est fait sur la nomination de la direction du département par le nouveau Président de l'université qui aura lieu mi-février.

Prochaine réunion : 28 janvier 2022 (visioconférence)